

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 98  
de MM. Pascal Wicht (UDC) et Raphaël Fessler (PDC/PVL)  
demandant d'étudier la possibilité de construire un monument commémoratif durable  
relatif au bicentenaire de la fondation de Nova Friburgo, au Brésil**

En séance du 19 février 2019, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 98 de MM. P. Wicht et R. Fessler lui demandant d'étudier la possibilité de construire un monument commémoratif durable relatif au bicentenaire de la fondation de Nova Friburgo, au Brésil.

**Développement du postulat**

En 2018, les Fribourgeoises et les Fribourgeois ont commémoré par différents événements les 200 ans du traité permettant l'établissement d'une colonie au Brésil. A cette occasion, un monument, copie du célèbre Christ Rédempteur de Rio de Janeiro, a été installé aux Jardins de Pérolles. Ce monument éphémère a été démonté en décembre 2018, au grand regret de nombreux habitants de notre ville.

2019 fut l'année des 200 ans du départ effectif de 2000 Suisses, dont 830 Fribourgeois et la création de Nova Friburgo.

Les postulants demandent au Conseil communal d'envisager la construction d'un monument durable qui commémore cet épisode très important de l'histoire de notre ville et de notre canton et qui en laisse une trace pour les générations futures. Les postulants laissent au Conseil communal la plus grande marge de manœuvre quant au type de monument et à son emplacement.

Dans l'idéal, l'inauguration devrait se faire durant l'année 2019, bicentenaire de la fondation effective de la Nouvelle Fribourg, mais une inauguration en 2020 pour les 200 ans de l'inauguration officielle de la Ville (17 avril 1820) est également possible.

Concernant le financement, les postulants proposent plusieurs pistes à envisager, comme notamment faire usage du montant alloué annuellement à l'achat d'œuvres d'art, ou par le biais d'un financement participatif.

### Préambule

Les années 2018 et 2019 ont été marquées par les nombreuses célébrations relatives à la ville de Nova Friburgo. Ce fut une période fort enrichissante pour le lien qui unit nos deux villes. Les Fribourgeois gardent en mémoire un souvenir extrêmement positif de la statue du Christ Rédempteur qui avait pris place au parc du Domino.

### Développement

La création de la ville de Nova Friburgo au Brésil est un épisode important dans l'histoire de notre canton. Au-delà des distances et du temps, il existe un lien historique entre notre ville et celle de Nova Friburgo. Sachant que Nova Friburgo s'apprête à célébrer officiellement les 200 ans de son inauguration en 2020, le souhait de vouloir célébrer de façon visible et concrète en matérialisant ce lien abstrait semble légitime et opportun.

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg se doit toutefois de rappeler le contexte dans lequel s'inscrit la demande du présent postulat :

Depuis plusieurs années, le Conseil communal a mis en place différentes actions dont le but était la gestion des œuvres d'art et du domaine public qui leur est dévolu, par le biais de la mise en place de la Commission des œuvres d'art, notamment.

Cette démarche découlait :

- du fait que l'intégration des œuvres d'art nécessitait une gestion coordonnée avec les différents projets de réaménagement en cours (Bourg, Place de la Gare et Grand-Places, ...), et
- de la recrudescence des demandes relatives à la pose d'œuvres d'art sur le territoire communal.

Les analyses menées dans ce contexte ont confirmé que les espaces publics de notre ville sont déjà fortement sollicités, voire saturés, et qu'il n'est pas possible de répondre à chacune des demandes et autres propositions de mise en place d'œuvres d'art sans une étude approfondie.

Parallèlement, la Ville de Fribourg a débuté au printemps 2014 le processus de requalification du Bourg, qui est aujourd'hui bloqué par des oppositions déposées dans le cadre de la demande de l'autorisation de construire.

Sachant que la mise en place d'un monument commémorant le lien qui unit notre ville avec celle de Nova Friburgo devrait, selon toute vraisemblance, se situer sur la place éponyme, en face de la Maison de Ville et de l'Hôtel cantonal, il paraît évident que celle-ci est également à coordonner avec le projet de réaménagement du secteur dont il est question.

## **Financement**

Concernant la question d'une éventuelle participation au financement, il apparaît que le Conseil communal ne dispose d'aucun montant prévu à cet effet.

## **Proposition**

Le Conseil communal accueille favorablement l'idée d'une mise en œuvre d'un monument commémorant le lien entre notre ville et celle de Nova Friburgo.

Sur la base de ce qui précède, au vu de l'évolution du dossier de la requalification du Bourg et du planning y relatif, il apparaît que la réalisation du projet qui fait l'objet du présent postulat n'est pas possible en 2020. Elle sera coordonnée avec le réaménagement de la place de Nova-Friburgo.

Le Conseil communal propose par conséquent que la formulation d'une demande de matérialisation et d'implantation soit introduite dans le cahier des charges du réaménagement de la place de Nova-Friburgo. En effet, le projet de requalification du Bourg a pour objectif le développement et la création d'espaces publics conviviaux et de qualité. En procédant de la sorte, il sera possible de déterminer le projet idoine de même que son emplacement, le tout dans le cadre d'un projet global et cohérent. Le financement de l'œuvre pourra, pour sa part, être intégré dans les crédits d'étude et d'ouvrage du réaménagement, qui sera soumis au Conseil général pour validation.

Le postulat n°98 est ainsi liquidé.